

PÉTANQUE



Jeu Provençal

Fédération **F**rançaise de **P**étanque et **J**eu **P**rovençal

Ligue d'Auvergne

COMITÉ DE L'ALLIER

Correspondance : voir coordonnées dans encadré ci-contre

MAISON DES SPORTS
C.D.A.
Pétanque & Jeu Provençal

4 Rue de Refembre
03000 MOULINS
Tél / Fax 04 70 46 08 74
e-mail : cd03@petanque.fr

PV REUNION DU 14 JANVIER 2015

Excusés: Mickaël FRIAUD - Pierre-André BOUILLOT

Le président remercie les membres du comité d'avoir fait le déplacement jusqu'à Moulins pour cette première réunion de la saison 2015 et souhaite une bonne année à tous.

INFORMATIONS 70ème CONGRES NATIONAL A BRON 08,09,10 Janvier 2015:

DELEGUES : J GOVIGNON, JP RAULIN, M. LARVARON (au titre du PetanquAllier)
A. ALLIER (absente excusée, retenue par son mari hospitalisé à qui nous souhaitons un complet rétablissement)

LES « GONES » FONT LES CONS A DOMICILE

Pourquoi ce titre pour commencer ce petit rapport d'un congrès à priori tranquille mais qui a failli (et encore il faudra voir la suite)...faire exploser le Comité Directeur de la FFPJP, simplement du fait que les dirigeants de la Ligue Rhône Alpes ont voulu le bras de fer avec le président de la Fédération.

Les « rhônalpins » s'accrochaient à des « soi-disant » dérogations pour continuer à pratiquer les qualifications à N+1 pour leurs championnats 2014, dérogations obtenues auprès d'un vice-président et du président puis annulées par le comité directeur, puis par le conseil des ligues, etc....

Un bras de fer qui avait commencé à l'ouverture du congrès avec la sortie « sans un mot » des représentants de Rhône Alpes à l'issue du mot de bienvenue de leur collègue PEROTTO: c'était déjà gentil pour le Comité du Rhône....

Absents des débats tout le vendredi, ils réapparaissaient le Samedi matin pour rester muets jusqu'aux questions diverses... et là affrontement entre CARTIER, président de Ligue et A. CANTARUTTI, avec bien des sous-entendus qui mettaient en cause des vice-présidents et membres de la Fédération sans les nommés et tout le CD resta solidaire, au moins en apparence, car Jo CANTARELLI pris la parole « pour assumer » et proposa sa démission, puis Michel DESBOIS quitta la scène et la fin de soirée fut éprouvante avec un « débat musclé » post-congrès entre « le solide montagnard » et le « montalbanais ».

Mais RHONE ALPES avait au moins obtenu une chose : se mettre à dos les 21 autres ligues et tous les congressistes présents à LYON.

Ce fût le bien triste moment fort d'un congrès monocorde où même le président international Claude AZEMA ne réussissait pas emballer la salle comme à son habitude, il faut dire que nous étions tous à ce moment là, des « Charlie » collés aux portables et des « CHARLIE » qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements à l'annonce de la mort des terroristes.

Dans cette ambiance bizarre, il est à retenir au travers des interventions du Président, puis de la Secrétaire générale Bernadette TROUBAT que la FFPJP a gagné 1167 licences en 2014 contre des pertes abyssales les saisons précédentes (- 5429 en 2013) soit un total de 295624 licenciés répartis en 5993 clubs.

Dans le détail, on remarque une perte de 626 jeunes qui ne représentent plus que 6,75% de l'effectif alors que les féminines représentent environ 15% de celui-ci avec 46000 mais, et ce n'est pas une nouvelle, notre effectif « prend de la bouteille » avec un peu plus de 40% de vétérans dont de nombreuses nouvelles adhésions.

Au sujet des licences, pas d'augmentation en vue avant 2017 mais le Ministère met la pression pour faire augmenter le prix de base de celle ci : ce n'est pas l'avis du trésorier de la FFPJP qui présenta des comptes bénéficiaires de 68135€ et des avoirs disponibles à 589833€ pour un total des recettes à hauteur de 2.466.499€

La gestion de la « licence à puce » est bénéficiaire de 289390€ qui amortissent l'ardoise de son financement initial, « ardoise qui s'éteindra, quoi qu'il arrive, en 2016 » dixit Daniel READ qui arrive maintenant qu'il dispose dans petit matelas, à être agréable et continu à mettre un peu de gaieté dans une salle morose : c'est un peu « le jockey » de la Fédération mais puissance 3 ou 4 en volume.

Il est à noter que le bilan ainsi que le budget ont été approuvés à l'applaudimètre et exit les questions sur l'assignation de DUVARRY, la nouvelle future ex agence de communication : les consignes semblaient être « pas de commentaires », consignes approuvées de fait par les congressistes.

Enfin bonne nouvelle de cette fin de première journée, une DTN à 4 voix fut moins soporifique qu'en 2014.

Surtout avec le brillant exposé de JP GOFFOZ au sujet des relations entre la Pétanque et le monde enseignant : au moins lui il sait ce qu'il dit et il le dit avec brio.

Fin du premier acte et à la reprise du samedi matin, les interventions des rapporteurs des commissions furent beaucoup plus digestes :

G. CHEVALIER pour la Promotion nous donna des précisions sur le « merchandising fédéral » et le Pétanque Tour ; JC DUBOIS pour l'arbitrage présenta quelques petites modifications dont celui sur le poids du but de 10 à 18 grammes maxi, toujours le but mais en jeu cette fois pour les parties au temps : il sera valide OFFICIELLEMENT à 50cm sur les lignes de côte et maintenant il faudra porter obligatoirement des chaussures « 3 D », marque universelle à la Pétanque, il s'agit de chaussures fermées « Devant, Dessus, Derrière » et les 2552 arbitres (- 165 en 2014) seront chargés de faire appliquer cette directive comme celle concernant le port du « jean » mais là, sur ce sujet...le débat est encore d'actualité et revenant de Lyon, je ne sais pas encore très bien si je peux en porter dans l'Allier, dans l'Auvergne, une chose est certaine, si je ne qualifie pour les « France », pas question, je garderai un pantacourt.

Enfin une bonne nouvelle, la fédération a décidé de travailler sur l'harmonisation des règlements sur tout le territoire : le sud s'est levé vent-debout se sentant agressé.....

Et dans la foulée M. COSTES a pris la parole pour le Provençal, notre deuxième discipline développée dans 16 ligues sur 22 et dans 70 comités seulement. Pas de révolution de palais pour cette discipline si ce n'est pour le jet du bouchon qui sera placé à la main par l'adversaire en cas d'échec de « bon lancer ». Rappel que les surfaces disponibles de jeu doivent être de 27m (et oui, il faut penser au déplacement du bouchon hors cadre) mais mise à part aux CF à CAVEIRAC, cette disposition est peut applicable.

Toujours au JP, création des CDC en 2016 pour avoir CRC en 2017 et CNC en 2018

Pour la discipline, les « Michel » POGGI (Com. Fédérale) et DESBOIS (Com. Nationale) présentèrent des bilans où il ressort que le nombre d'affaires et en hausse et que trop de dossiers sont « recalés » pour des défauts de formes. Dans ce but, le délai d'instruction est porté de 20 à 60 jours, de quoi bien préparés les dossiers.

Avec Jo CANTARELLI avec les CNC et l'EQUIPEMENT, l'Allier fut à l'honneur : tout d'abord avec l'organisation du CNC féminin de Bellerive et sa « marseillaise à capella » qui a fait le « buzz » et avec le futur boulodrome couvert de Montluçon qui a été un de 2 dossiers aidés en 2014 : la ville de Montluçon a reçu une subvention de 250000€ de l'état au titre du FNDS.

Revenons aux CNC en quelques chiffres :

11669 équipes TC engagées en Championnats des clubs en 2014

6473 en senior, 1585 en féminin, 348 chez les jeunes, 2691 chez les vétérans et 291 en JP « dans le sud » soit plus de 86000 joueurs et joueuses recensés sur les feuilles de matchs.

Deux rappels, les ententes sont autorisées au niveau départemental mais pas au-dessus.

En matière de coaching, les coachs doivent être licenciés du club concerné.

C. CARBONNIER abordait le sport adapté où la Pétanque est particulièrement accessible, rappelant que la Pétanque a été créée par J. RENOIR pour lui permettre de jouer surmontant ainsi le handicap qui le privait de « provençal ».

Une démonstration avec les joueurs « non voyants » sera cet été au programme du 40^{ème} anniversaire de la Fête de la Pétanque à Bellerive sur Allier.

Puis J. CHARPENTIER se pencha sur la Coupe de France : 2691 clubs en 2014/2015, finale finalement « placée » à ALES les 19 et 21 Mars prochains. Pas de changement dans le règlement mais les congressistes ont demandé plus de clarté dans les tirages des premiers tours.

Le DR IANNARELLI a rassuré la salle en précisant qu'AUCUN des contrôles pratiqués sur les joueurs et délégués aux CF ne s'était avéré positif à l'alcool, 2 cas à la « fumette ». Contrôles pratiqués par analyses des urines.

En matière de suivi des sportifs de haut niveau, 77% en ont bénéficié d'un suivi complet et 19% de nos « champions » sont en surcharge pondérale!!!.

Jo CANTARELLI revenait avec les nationaux : 250 en 2015 avec les remarques habituelles de non-respect de la réglementation mais avec les fiches d'analyses « GESLICO » les fautifs seront sanctionnés en cas de récidive.

En marge des concours nationaux, X GRANDE a pris la parole pour informer les comités des modalités de déclaration URSSAF (2 clubs et un animateur ayant contrôlés) . Seulement une vacation d'un maximum de 120€ par personne, par mois et par manifestation peut être versée et être

exonérée et en ce qui concerne le remboursement des notes de frais kilométriques, il est impératif de joindre une copie de la carte grise du véhicule du bénéficiaire.

Pour clore la « ronde des commissions », D READ a parlé de la catégorisation puisque « personne voulait s'y coller » : la grande annonce, il y aura 25% de féminines catégorisées en 2017.

Nous en arrivions avec la dernière ligne droite de la 70^{ème} congrès et le Président CANTARELLI voulait peut-être réveiller la salle avec un sondage grandeur nature sur les modalités d'élection des futurs comités directeurs car après un débat sans envergure, « le scrutin » donna un global 50/50 et nous ne sommes pas plus avancés, nous en reparlerons en 2016, mais où ?.

Ne soyez pas plus pressés que les délégués qui, avant de savoir (?) ont applaudi à la lecture du palmarès et encore plus fort lorsque la Ligue AUVERGNE a coiffé MIDI PYRENNES et AQUITAINE au classement sportif des ligues et c'est encore les mains rougies que ces mêmes délégués ont salué la première place du VAR qui devance ...l'ALLIER et les B.D.R.

C'était la clôture de ce congrès et qui dit clôture, dit à qui le prochain ?

Depuis 2 jours, Alain CANTARUTTI avait fait la promotion de l'Allier en annonçant le PetanqAllier et son programme adoubé par le Comité Directeur et il me restait donc à présenter l'organisation du 71^{ème} congrès. Avec une intervention bien préparée, accompagnée de vidéos sur tout le département, j'ai pu donner, en près de 8 mm, toutes les informations nécessaires en matière de déplacements, de stationnement, d'hébergement et de restauration sans jamais dire quelle ville accueillerait le congrès du 7 au 9 Janvier.

Et ce n'est que plus tard dans la soirée que les congressistes se posèrent la question mais maintenant la balle est dans notre camp, au PetanquAllier de prendre la relève mais sachez que nous avons déjà engagé de nombreux contacts pour être dans les meilleures conditions pour relever les défis que nous nous sommes fixés pour 2016.

Et au sujet organisation, nous retiendrons de BRON, surtout ce qu'il ne faudra pas faire en 2016 mais nous n'aurons pas une trop longue cérémonie de satisfecit sur le podium, nous ont attendra au moinsle mois de Décembre et beaucoup d'eau aura coulé entre Allier et Cher.....

PETANQUALLIER2016 :

Programme Fédéral National (Souhaité) Obtenu
Lieux à définir et à confirmer:

-Le Congrès National du 07 au 09 Janvier 2016 Athanor Montluçon ? (à 98,5%)

-La Finale de la Coupe de France des Clubs Vendredi 18 et Samedi 19 Mars

-Le Championnat de France Jeu Provençal en Triplettes, 17 au 19 Juin

-Une étape de du Pétanque Tour 29, 30, 31 JUILLET , aire du Conseil Général, Autoroute A71
DOYET

-Le Championnat de France des Jeunes 20 et 21 AOUT complexe bouliste de Vichy-Bellerive

-Une étape voir la Finale des Masters de Pétanque 2^{ème} quinzaine SEPTEMBRE en terre inconnue

pour le Monde Pétanquiste (attente Quarterback)

-La finale des Championnats de France de Clubs 20 et 21 NOVEMBRE à Montluçon, Boulodrome Couvert (4685M²)

- ET CONGRES CD 03 2016 repoussé en Décembre SAMEDI 3 2016 A ATHANOR

Un tour de table est demandé par le président afin de connaître la position de chacun vis à vis du PétanquAllier 2016, tous sont partants pour intégrer le comité d'organisation en tenant compte des disponibilités de chacun.

MANUEL DU PETANQUEUR 2015 :

Du côté des publicités bon retour dans l'ensemble il manque encore quelques clubs que nous avons relancés sans réponse à ce jour, la formule de l'amende entrera en vigueur pour les retardataires. Seul le secteur de Moulins à fait le plein et dans les délais.
Une relecture du Manuel avant impression devrait se tenir la semaine prochaine.

La Secrétaire Générale Du Comité

Annie ALLIER

Le Président du Comité



Joël GOVIGNON

